

FICHE de POSTE INFIRMIER(E)

1/ Définition générale

L'infirmier(e) assure auprès des résidents les soins infirmiers qui leur sont nécessaires au quotidien : préparation et distribution des médicaments, pansements, prélèvement, prises de tension...

Il/elle réalise des soins infirmiers sur prescription ou relevant du rôle propre visant à maintenir et restaurer l'état de santé du résident.

Il supervise et coordonne le travail des aides-soignants, et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé intervenant auprès des résidents.

2/ Conditions générales d'activité

- Localisation : Maison de retraite médicalisée
- Relation internes : équipe pluridisciplinaire.
- Formation et expérience : Diplôme d'Etat Infirmier.

3/ Les missions

- **Mise en œuvre du rôle propre (cf. art. 4311.5 du CSP)**
 - Etre responsable des actes assurés avec la collaboration des AS, AMP/AES.
 - Contrôler les soins liés « aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes » Article 4311.3 du CSP.
 - Participer aux soins visant à assurer l'hygiène de la personne soignée.
 - Aider à la prise des médicaments présentés sous forme non injectable et vérification de leur prise.
 - Surveiller la distribution et la prise des repas, en veillant au respect des régimes prescrits.
 - Etre responsable de la traçabilité des soins, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins.
- **Rôle sur prescription**
 - Recueillir les informations utiles aux autres professionnels et spécifiquement aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leur prescription.
 - Pratiquer les actes en application d'une prescription médicales ou d'un protocole.
 - Assurer l'application des protocoles du groupe.

4/ Champs de responsabilités

- Positionnement dans l'organisation : Fait partie de l'équipe soignante
- Rattachement hiérarchique : Travail sous la responsabilité du responsable d'établissement et de l'infirmier(ère) cadre

5/ Profil de la fonction

➤ **Particularités du poste**

- Organiser la répartition de la charge de travail entre les personnels présents en cas d'absence de l'infirmier(ère) cadre.
- Participer à la vie sociale, à l'animation et au quotidien des résidents et de l'établissement.
- Participer à l'élaboration et à la mise en place du projet personnalisé d'accueil et d'accompagnement de chaque résident.
- Assurer une interface permanente avec les familles.
- Collaborer avec les différents intervenants.
- Encadrer les stagiaires en formation et les nouveaux arrivés.

➤ **Compétences requises**

- Titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier.
- Connaissance des textes réglementant les professions soignantes.
- Connaissances informatiques.

➤ **Outils – protocoles mis à disposition**

- Accès au portail DOMUSVi
- Tableau de bord
- NetSoins

Cette fiche peut, en cas de besoin, peut être adaptée aux évolutions de la résidence et aux normes ou réglementations. En aucun cas, elle ne doit être considérée comme exhaustive.

Date de remise en main propre et signature du salarié :